

ÉCHANGES ET FORMATIONS INTER-DEGRÉS

La refondation de l'éducation prioritaire a pour objectif une meilleure réussite des élèves scolarisés dans les réseaux. Cette ambition nécessite, entre autres, de renforcer une continuité des apprentissages sur l'ensemble du cursus scolaire. La réorganisation des cycles d'enseignement, de la maternelle à la fin du collège, s'inscrit également dans ce souci d'une plus grande cohérence pédagogique et éducative du parcours de chaque élève.

Les rencontres inter-degrés		
Objectifs	<p>Les rencontres inter-degrés offrent la possibilité de rassembler tout ou partie des équipes du réseau afin de partager une culture commune, d'identifier les problématiques partagées, d'échanger sur les pratiques, d'engager des actions. Une telle dynamique, tout comme l'accueil spécifique des nouveaux personnels, concourt fortement au sentiment d'appartenance à un même réseau et favorise un travail collaboratif entre écoles et collège.</p> <p>Les temps dédiés à ces rencontres nécessitent d'être anticipés lors de réunions de bureau.</p> <p>Les pilotes en définissent conjointement les objets et finalités et déterminent les moments les plus favorables à ces rassemblements des équipes.</p>	
Spécificités	1 ^{er} degré	2 nd degré
	<p>Les enseignants du premier degré doivent réaliser 108 heures annuelles hors temps de présence des élèves. Des heures peuvent être dédiées à « l'amélioration de la fluidité des parcours entre les cycles » et à « l'élaboration d'actions visant à améliorer la continuité pédagogique entre les cycles et la liaison entre l'école et le collège ». (Circulaire n° 2013-019 du 4-2-2013),</p>	<p>Le travail au sein d'équipes pédagogiques constituées d'enseignants ayant en charge les mêmes classes ou groupes d'élèves ou exerçant dans le même champ disciplinaire relève pleinement du service des personnels enseignants (II de l'article 2 du décret n° 2014-940)</p>
Les modalités	<p>Ces temps d'échanges peuvent s'organiser :</p> <ul style="list-style-type: none"> - dans le cadre de la prérentrée, - dans le cadre de la journée de solidarité, - dans le cadre des conseils de cycle (sur les 108 heures annuelles de service des enseignants du 1er degré hors temps de présence des élèves, des heures peuvent être dédiées à « l'amélioration de la fluidité des parcours entre les cycles » et à « l'élaboration d'actions visant à améliorer la continuité pédagogique entre les cycles et la liaison entre l'école et le collège ». (Circulaire n° 2013-019 du 4-2-2013), - dans le cadre du conseil école-collège et/ou les commissions qui en émanent (Décret n° 2013-683 du 24-07-2013). 	

Les formations inter-degrés					
Objectifs	<p>La formation et l'accompagnement des personnels sont des éléments à la transformation des pratiques pédagogiques et à leur adaptation aux besoins des élèves. Ils doivent également concourir à enraciner une véritable culture du collectif dans les réseaux de l'éducation prioritaire.</p> <p>Il importe donc de développer une offre de formation de qualité, en lien étroit avec la recherche et répondant aux besoins des réseaux. Les formations auront lieu prioritairement sur site mais des ressources numériques seront également développées (mutualisation des pratiques pédagogiques les plus efficaces, généralisation de l'usage de la plateforme NeoPass@ction, etc.).</p> <p>L'offre de formation devra s'inscrire dans le cadre de la stratégie de formation tout au long de la vie de l'académie de Grenoble qui responsabilise chaque individu, au sein d'un collectif.</p> <p>Quatre éléments essentiels sont à prendre en compte :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Construire des contenus solides à partager avec tous les acteurs du système éducatif pour répondre aux enjeux de l'institution et de la société. • Mettre en place une méthodologie pour le travail en équipe en investissant particulièrement les dispositifs «transverses» dans lesquels toutes les catégories de personnel sont impliquées. • Assurer la reconnaissance des progrès accomplis. • Travailler le lien avec la recherche, en pensant au transfert et à la généralisation. <p>Par ailleurs, les usages du numérique doivent avoir une place centrale dans toutes les actions de formation proposées.</p>				
Spécificités	<table border="1" style="width: 100%; border-collapse: collapse;"> <thead> <tr> <th style="width: 50%;">1^{er} degré</th> <th style="width: 50%;">2nd degré</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td>Un volume de 18 heures est consacré à l'animation pédagogique et aux actions de formation continue. Ces temps de formation se réalisent de façon hybride, en présentiel et/ou distanciel (avec par exemple M@gistère)</td> <td>Dans le cadre du plan académique de formation, notamment du PAF-E (établissement), des formations d'initiative locale (FIL) peuvent être organisées sur site. Ces FIL, en accord avec l'IEN du réseau, peuvent intégrer la dimension inter-degrés.</td> </tr> </tbody> </table> <p>Pour les REP+ : Trois jours de formation annuels seront inscrits dans les plans de formation académiques et départementaux pour les personnels des réseaux les plus en difficulté.</p>	1 ^{er} degré	2 nd degré	Un volume de 18 heures est consacré à l'animation pédagogique et aux actions de formation continue. Ces temps de formation se réalisent de façon hybride, en présentiel et/ou distanciel (avec par exemple M@gistère)	Dans le cadre du plan académique de formation, notamment du PAF-E (établissement), des formations d'initiative locale (FIL) peuvent être organisées sur site. Ces FIL, en accord avec l'IEN du réseau, peuvent intégrer la dimension inter-degrés.
1 ^{er} degré	2 nd degré				
Un volume de 18 heures est consacré à l'animation pédagogique et aux actions de formation continue. Ces temps de formation se réalisent de façon hybride, en présentiel et/ou distanciel (avec par exemple M@gistère)	Dans le cadre du plan académique de formation, notamment du PAF-E (établissement), des formations d'initiative locale (FIL) peuvent être organisées sur site. Ces FIL, en accord avec l'IEN du réseau, peuvent intégrer la dimension inter-degrés.				
Les modalités	<p>La dimension inter-degrés nécessite la prise en compte des contraintes et spécificités de chaque niveau d'enseignement : possibilité de remplacement des enseignants, créneaux horaires, charges de travail à certaines périodes de l'année, etc.</p> <p>Premier degré : Chaque IEN définit, pour sa circonscription et sous l'autorité du DASEN, un plan d'animation et de formation. Il propose plusieurs modules qui peuvent s'inscrire dans le cadre des 18 heures annuelles de service dédiées aux animations pédagogiques ou dans le cadre du plan départemental de formation.</p> <p>Second degré : Dans le cadre du PAF-E, des demandes spécifiques peuvent être formulées auprès de la DAAF.</p> <p>Formations interdegrés : Cf. le protocole de demande ci-dessous pour les formations interdegrés</p>				

Echanges et Formations inter degré

FICHE TECHNIQUE – DEMANDE CONJOINTE DE FORMATION LIAISON ECOLES/COLLEGE Année scolaire 202.-202.

Fiche à renseigner conjointement par l'IEN et le Principal de l'établissement. A retourner par courriel à :
 Pour le 1er degré : à compléter avec les coordonnées de l'IEN-A et/ou du service formation
 Pour le 2nd degré : patricia.leaute@ac-grenoble.fr

Pour la saisie des données :

Pour chaque champ, merci de saisir les données dans la cellule prévue à cet effet.

IDENTIFICATION DES ETABLISSEMENTS		MODALITES D'ORGANISATION SOUHAITEES	
COLLEGE(S) :	<input type="text"/>	<input type="checkbox"/>	Temps scolaire (remplacement TR pour les professeurs des écoles)
IA IPR Référent du collège		<input type="checkbox"/>	Hors temps scolaire dans le cadre des 18 heures d'animation pédagogique
CIRCONSCRIPTION :	<input type="text"/>		Durée (heures) <input type="text"/>
PUBLIC CIBLE (description) :	<input type="text"/>	NOMBRE D'INTERVENANTS SOLLICITES :	
NBRE STAGIAIRES 1er degré :	<input type="text"/>	1er degré :	<input type="text"/>
NBRE STAGIAIRES 2 nd degré :	<input type="text"/>	2 nd degré :	<input type="text"/>
INTERVENANTS 1er DEGRE			
LIEU DU STAGE :	<input type="text"/>	Domaine d'intervention et qualité	Nbre d'heures souhaitées
OBJECTIF PEDAGOGIQUE (description) :	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>
		<input type="text"/>	<input type="text"/>
		<input type="text"/>	<input type="text"/>
		<input type="text"/>	<input type="text"/>
INTERVENANTS 2nd DEGRE			
CONTENU (description) :	<input type="text"/>	Domaine d'intervention et qualité	Nbre d'heures souhaitées
	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>
		<input type="text"/>	<input type="text"/>
		<input type="text"/>	<input type="text"/>
		<input type="text"/>	<input type="text"/>
PRIORITE NATIONALE :	1er degré	<input type="text"/>	
	2nd degré	<input type="text"/>	